

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 05 - 16

Séance du 25 mai 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

Représenté : 5

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mai,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU, SAMAT, VANPEE Messieurs
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**DONATION
A LA COMMUNE**

**AU PROFIT DU
CENTRE D'ART
SEBASTIEN**

**MONSIEUR
FRANCOIS GRIGNON**

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN
Anne-Laure, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia,
MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI
Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,
BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique,
LEPACHELET Jacques, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann,
PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Chrystelle GOHARD (procuration à Monsieur Louis
FERRARA)

Conseillers Municipaux : Mesdames Laurene CATANI (procuration à
Madame Andrée SAMAT), Helen ETCHANCHU (procuration à
Monsieur Pascal CORDEIL), Astrid MANOUKIAN (procuration à
Madame Cynthia GROC), Monsieur Yvan MAUBE (procuration à
Monsieur Dominique HOCQUET).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel VALENTIN

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20210525-DEL20210516-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la donation faite à la Commune par Monsieur François GRIGNON, créateur artistique, d'un tableau entièrement réalisé avec des placages de bois faisant penser à de la peinture.

Monsieur François GRIGNON a mis au point cette technique de la compr'essence de placage de bois sur bois (sycomores, érable, ondé, loupes diverses, movangui et pigments) qui utilise les particularités de chaque bois (couleur, dessin, grain).

Cette réalisation est de dimensions 15 x 34 cm - Intitulée « *Petite Marine* » pour une valeur estimée à 200 €.



Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

Adopte l'exposé qui précède

Décide d'accepter la donation faite à la Commune par Monsieur François GRIGNON, créateur artistique, d'un tableau entièrement réalisé avec des placages de bois de dimensions 15 x 34 cm - Intitulée « *Petite Marine* » pour une valeur estimée à 200 €.

Autorise le Maire à signer l'acte authentique correspondant, formalisant ladite donation.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210525-DEL20210516-DE
Date de télétransmission : 27/05/2021
Date de réception préfecture : 27/05/2021